

LE DISPOSITIF Séjours Evasion COVID-19

Afin de protéger le plus grand nombre, nous vous recommandons de faire un test PCR de moins de 72h avant le séjour de votre enfant.

Pour éviter les attroupements et respecter les règles de distanciation physique, les horaires d'arrivée et départ seront échelonnés (voir ceux qui concernent votre enfant).

Sauf exception, les responsables légaux ne pourront être admis au sein du Chalet. La zone d'accueil sera donc celle des au-revoir.

- Un référent covid sera présent sur les séjours pour accompagner les équipes et les enfants
 - Au moment de l'arrivée, il recueillera les déclarations sur l'honneur ci-après, les attestations de test ou de vaccination et effectuera la prise de température de votre enfant.
 - Des prises de températures seront effectuées en cours de séjour ainsi qu'au moment du départ.
-
- Le port du masque sera obligatoire, dans les espaces clos, pour tous les adultes et les enfants de plus de 6 ans. Il n'est pas requis dans les espaces extérieurs. **Les masques devront être fournis par vos soins.**
 - Des distributeurs de gels hydro- alcooliques seront à disposition
 - Une sensibilisation aux gestes barrières sera faite aussi par un affichage systématique et ludique dans nos locaux
 - Des process sanitaires précis pour l'accueil de vos enfants et adolescents auront été actés par les différents personnels de la structure.
-
- Un aménagement des espaces collectifs sera organisé de façon à limiter les regroupements
 - Les temps de repas induiront un lavage des mains renforcé et des tablées avec un nombre d'enfants limité
 - Les animateurs veilleront à une aération fréquente des chambres et des parties communes comme les salles d'activité.
-
- Une attention particulière sera ainsi portée à la santé, mais aussi à la sérénité des enfants
 - Les jeux et veillées seront adaptés sur la semaine pour limiter les contacts entre les jeunes
 - Une désinfection du matériel sportif et pédagogique aura lieu entre chaque activité
 - Une organisation des activités par petits groupes sera privilégiée.

Dans le contexte actuel, nous remercions les familles et structures qui ont choisi de nous faire confiance cet été.

DECLARATION SUR L'HONNEUR D'ABSENCE DE SYMPTOMES D'INFECTION PAR LA COVID-19 ET DE CONTACT AVEC UN CAS DECLARE

A présenter à votre arrivée au Chalet des Alpes

Je soussigné(e)

[Prénom] [Nom] du tuteur :

demeurant

Adresse :

Code postal Commune :

atteste sur l'honneur que l'enfant : _____

en séjour (titre) _____

dates du séjour : _____

n'a pas été en contact avec un cas confirmé de covid-19 dans les quatorze jours précédant son arrivée, et n'avoir présenté, au cours des dernières 48 heures, aucun des symptômes suivants :

- de la fièvre ou des frissons,**
- une toux ou une augmentation de toux habituelle,**
- une fatigue inhabituelle,**
- un essoufflement inhabituel quand il parle ou fait un petit effort,**
- des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles,**
- des maux de tête inexplicables,**
- une perte de goût ou d'odorat,**
- des diarrhées inhabituelles.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le _____

A _____

Signature du responsable légal ou de la personne en charge de l'enfant au moment de l'arrivée